TRAVERSÉE DU PAYS CATHARE

Des Corbières aux Pyrénées

FICHE TECHNIQUE I randonnée itinérante liberté I 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

"Les sentiers cathares ne se lisent pas seulement sur les cartes : ils sont inscrits, aussi, dans la géographie du cœur."
M. Roquebert
Des vignobles des Corbières aux mystérieuses forêts ariégeoises, vous cheminerez sur des itinéraires propices à la rêverie. Chemins chargés d'histoire, véritables liens entre Méditerranée et Pyrénées, jalonnés par les "Citadelles du vertige" : Aguilar, Padern, Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens, Puivert, Montségur…
Et c'est l'esprit libre que vous randonnerez en profitant d'un transfert pour Quillan en fin de séjour.

Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

Départ possible tous les jours d'avril à juin et de septembre à octobre.

COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Frais d'inscription et d'organisation
- Hébergement en demi-pension
- Transport des bagages
- Transferts prévus au programme
- 1 dossier de voyage avec cartes, topoguide, traces GPS (dossier supplémentaire 25€).

NON COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Pique-niques
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Visites
- Envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine
- Assurances

> Minimum 2 personnes
> Réduction "mini-groupe", nous consulter

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : Vingrau - Tuchan
Rendez-vous à 10 h à la gare SNCF de Quillan. Transfert au village de Vingrau. Important : Prévoyez votre pique-nique avant la prise en charge à 10 h à Quillan.
Premier contact avec les Corbières "lumières & authenticité". Du pittoresque village de Vingrau, montée au château d'Aguilar puis descente sur le village de Tuchan, renommé pour ses vins. Nuit à Tuchan.
Dénivelé : + 250 m, - 250 m / Distance : 12,5 km / Durée : 4 h 15 (+ 30 min de visite libre)

Jour 2 : Grau de Padern – Duilhac-sous-Peyrepertuse
Transfert au Grau de Padern. Entre vignobles, gorges et garrigue, découverte du château de Padern. Montée au château de Quéribus et descente au village de Cucugnan, célèbre pour son curé. Agréable continuation entre vignes et garrigues jusqu'à Duilhac-sous-Peyrepertuse, au cœur des murs de pierres du village historique.
Dénivelé : + 650 m, - 500 m / Distance : 17,5 km / Durée : 5 h 40 (+ 1 h de visite libre)

Jour 3 : Duilhac – château de Peyrepertuse – Camps-surl'Agly
Court transfert pour la montée au château de Peyrepertuse: "la Carcassonne céleste". Superbe itinéraire vers les gorges de Galamus puis plus boisée et agricole jusqu'au village reculé de Camps-sur-l'Agly.
Dénivelé : + 510 m, - 685 m / Distance : 18,5 km / Durée : 5 h 30 (+ 1 h de visite libre)

Jour 4 : Camps-sur-l'Agly - Château de Puilaurens.
Sur les contreforts du pic de Bugarach et par la vallée de la Boulzane, randonnée à Puylaurens "Château du Fenouillèdes". Transfert et nuit à Quillan, petite ville en Pays Cathare.
Dénivelé : + 730 m, - 650 m / Distance : 20 km / Durée : 6 h 15 (+ 1 h de visite libre)

Jour 5 : Quillan - Puivert.
Agréable montée vers le pays du Quercorb ancienne "terre privilège" et son château des troubadours, à Puivert. Nuit à Puivert, village pastoral avec son château et son musée.
Dénivelé : + 530 m, - 350 m / Distance : 15,5 km / Durée : 5 h (+ 1 h de visite libre)

Jour 6 : Bélesta - Montségur
Transfert à Bélesta. Randonnée de Bélesta à Montségur par la croix de Morenci, superbe balcon sur l'imprenable pog. Montée au château de Montségur, puis descente sur le village. Nuit à Montségur dans un hébergement cosy blotti dans des murs centenaires dans un écrin de verdure.
Dénivelé : + 850 m, - 400 m / Distance : 13 km / Durée : 5 h (+ 1 h de visite libre)

Jour 7 : Montségur
Transfert après le petit-déjeuner.

▻ Nota bene
La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

ACCÈS

Début du séjour : le jour 1 à 10 h en gare SNCF de Quillan (11). Transfert en navette taxi jusqu'au village de Vingrau. En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le jour 7 vers 10 h en gare SNCF de Quillan (11).

Arriver sur place :
> en train : gare d'accueil Quillan (11)
> en voiture depuis Toulouse : suivre l'autoroute A61 direction Carcassonne/Montpellier et à proximité de Villefranche de Lauragais, prendre l'autoroute A66 direction Andorre/Pamiers/Foix. Continuer sur la N20, passer Foix. Peu après la sortie du tunnel, prendre la D117 direction Lavelanet/Quillan, la suivre jusqu'à Quillan. *Carte Michelin Local 1/150 000e n°344*
> en voiture depuis Montpellier : suivre l'autoroute A9 jusqu'à Narbonne, prendre ensuite l'autoroute A61 direction Toulouse. Sortir à Carcassonne Ouest et prendre la D 118 jusqu'à Quillan via Limoux. *Carte Michelin Local 1/150 000e n°344*

Parkings :
- Gratuit à la gare SNCF de Quillan.

Veuillez vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés…) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Arriver la veille :
Hôtel à Quillan, nous consulter.

HÉBERGEMENT & REPAS

En hôtel et auberge.
Les différents types de chambre : double grand lit, à lits séparés de 2 ou 3 lits, chambre individuelle avec supplément.

Vous dormirez*…
- à Tuchan, village des Corbières au milieu des vignes ;
- à Duilhac-sous-Peyrepertuse, au cœur des murs de pierres du village historique ;
- à Camps-sur-l'Agly, village pastoral reculé ;
- à Quillan, petite ville commerçante en Pays Cathare ;
- à Puivert, village pastoral avec son château et son musée ;
- à Montségur dans un hébergement cosy blotti dans des murs centenaires dans un écrin de verdure.

** à titre indicatif, sous réserve de disponibilités.*

Nuit en hôtel, auberge et chambre d'hôtes
En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Le plus souvent, vous profiterez d'une douche et de sanitaires individuels présents dans votre chambre. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Séjour en demi-pension (dîner + petit-déjeuner). Les boissons et les repas de midi ne sont pas compris. Selon les parcours, vous pourrez soit déjeuner le long du chemin, soit vous ravitailler dans la journée ou le soir à l'étape, soit commander des pique-niques auprès de vos hôtes. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de voyage.

NIVEAU

En moyenne chaque jour : 600 m de dénivelé positif et 5 heures 30 de marche effectives. Terrain : alternance de bons sentiers (rarement escarpés, parfois caillouteux) et de pistes et chemins plus larges.

Dénivelé positif maximum : + 850 m
Dénivelé total en montée : + 3 430 m
Dénivelé total en descente : - 2 730 m
Altitude mini / maxi de passage : 150 m / 1 210 m

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7
Dénivelé positif	+ 250 m	+ 650 m	+ 510 m	+ 730 m	+ 530 m	+ 850 m	-
Dénivelé négatif	- 250 m	- 500 m	- 685 m	- 650 m	- 350 m	- 400 m	-
Distance	12,5 km	17,5 km	18,5 km	20 km	15,5 km	13 km	-
Durée de marche	4 h 15	5 h 40	5 h 30	6 h 15	5 h	5 h	-

NB : *la durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).*

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc.).
Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue).

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche. Les bagages sont transportés par véhicule entre les étapes. Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

Pour organiser au mieux la logistique nous vous prions d'indiquer sur vos bagages (étiquettes fournies) le nom de la personne responsable du groupe (qui a réservé la randonnée).

TRANSFERTS

- Jour 1 de Quillan à Vingrau (1 h 10)
- Jour 2 de Tuchan au Grau de Padern (10 min)
- Jour 3 De Duilhac au château de Peyrepertuse (5 min)
- Jour 4 du château de Puilaurens à Quillan (25 min)
- Jour 6 de Puivert à Bélesta (15 min)
- Jour 7 de Montségur à Quillan (1 h)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés ; cependant d'autres personnes peuvent également effectuer le même transfert que vous, ainsi nous vous prions d'être ponctuel et de ne pas décaler l'horaire qui a été fixé.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

DOSSIER DE VOYAGE

Trois semaines avant le départ (et après réception du solde de votre séjour), nous vous fournirons le dossier de voyage comprenant la liste des hébergements, des étiquettes pour vos bagages, un topo-guide descriptif du parcours, une cartographie précise et, sur demande, les traces GPS du parcours (format .gpx).
> Pour l'envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine, prévoir un supplément (dépendant de la destination).
> Si vous souhaitez recevoir des dossiers de voyage supplémentaires (+ 25€ par dossier), la demande doit être faite à l'inscription.

Les itinéraires et les topo-guides sont régulièrement vérifiés et mis à jour. Cependant, l'itinéraire traverse des zones où les conséquences de l'activité humaine et/ou d'événements climatiques peuvent modifier significativement son tracé. À votre retour, nous vous serions reconnaissants de nous mentionner les changements ou imprécisions relevés sur le terrain.

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur
Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le sac à dos
Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)
- Pour les circuits liberté, dossier de voyage avec cartes, topo-guide, boussole, téléphone portable (batterie chargée), coordonnées des hébergement, numéro d'urgence.

Le pique-nique
- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures
C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée
- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)

- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie…

Et pourquoi pas :
- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

CONSEILS DE LECTURE

- *Traversée cathare* de Laurent Quivogne. http://www.editionsparticulieres.com. Récit de voyage écrit suite à un séjour de randonnée avec notre organisation.
- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *La Nature méditerranéenne en France* Philippe Martin – Écologistes de l'Euzière
- *Les citadelles du vertige* de Michel Roquebert
- *Le vrai visage du catharisme* de Anne Brenon

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.
L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :
– à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
– de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
– de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
– de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
– de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
– de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
– la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.
L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.
Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement…), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance optionnelle facultative (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Pour les randonnées liberté, Randonades ne saurait être tenu pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée liberté suppose l'acceptation d'un risque, qui peut être dû notamment à une modification des éléments naturels sur le parcours. Randonades ne peut être tenu responsable des accidents ou incidents qui résultent de l'imprudence d'un participant.